

DECRET N° 2006-730 DU 29 DECEMBRE 2006

Portant nomination de Doyens et de Vice-Doyens des Etablissements de Formation et de Recherches de l'Université de Parakou.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-613 du 13 novembre 2006 portant Composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-458 du 05 septembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 25 novembre 2006 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Les enseignants du supérieur dont les noms suivent sont nommés Doyens et Vice-Doyens des Etablissements de Formation et de Recherche de l'Université de Parakou conformément aux résultats de l'élection du 17 octobre 2006. Il s'agit de :

Faculté de Médecine

- Doyen : Docteur Francis T. TOGNON
- Vice – Doyen : Docteur Alexandre S. ALLODE

Faculté d'Agronomie

- Doyen : Docteur Sanni-Yô DOKO-ALLOU

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

- Doyen : Docteur Rafiatou AMOUSSA

Faculté de Droit et des Sciences Politiques

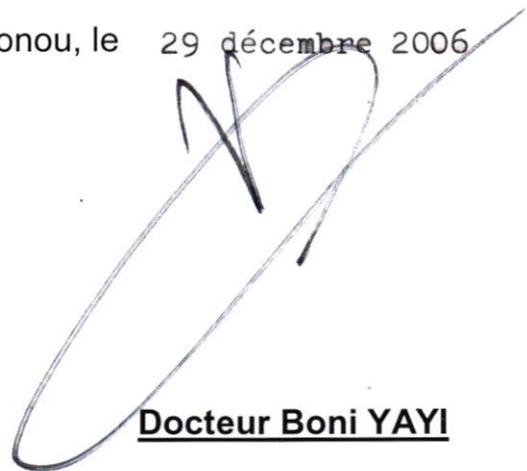
- Doyen : Docteur Gabriel M. ALLOGNON

- Vice-Doyen : Docteur Rock J. ADIDO.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Docteur Boni YAYI

Le Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Formation
Professionnelle,



Mathurin Coffi NAGO

Le Ministre Délégué Chargé du Budget
auprès du Ministre du Développement,
de l'Economie et des Finances,



Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MDEF 4 MESFP 4
MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI
5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 7 JO 1.